

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
22-47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORÉ**

**OBJET : Délégation relations internationales et européennes - cotisations 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes, affaires humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au rapport cadre n° 21 du 14 décembre 2018 portant sur la politique publique conduite en matière de relations internationales, affaires européennes et interventions humanitaires du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau en annexe :

- le paiement, au titre de 2019, de cotisations d'un montant total de 14 504 € relatives à notre participation à l'association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) ainsi qu'au réseau Elisan, pour l'inclusion et l'action sociale, tous deux actifs à l'échelon européen.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL